



Evere

Question orale relative au cadre d'intervention et compétences communales en matière de gestion des renards en milieu urbain.

Monsieur le Bourgmestre,
Monsieur le Président du Conseil Communal,
Mesdames et Messieurs les Echevins,
Chers Collègues,

Un article de presse daté du 20 décembre 2025 relate des faits survenus récemment à Evere, où plusieurs renards gravement atteints de la gale, certains déjà morts, d'autres agonisants, ont été retrouvés dans des abris destinés à des chats errants gérés par l'ASBL Ever'y Cat.

Cette situation, humainement et logistiquement difficile pour les bénévoles concernés, a nécessité l'intervention successive de citoyens, d'une association, des pompiers et d'un vétérinaire. L'ASBL appelle d'ailleurs à la mise en place d'un protocole clair et commun entre les communes bruxelloises pour la prise en charge d'animaux sauvages en détresse.

Dans ce contexte, je souhaiterais vous poser les questions suivantes :

1. **Quel est aujourd'hui le champ de compétence et de responsabilité de la commune d'Evere** lorsqu'un animal sauvage, tel qu'un renard, est découvert malade, blessé ou agonisant sur le territoire communal ?
2. **Quelles sont les limites de l'action communale**, notamment au regard des compétences de la Région de Bruxelles-Capitale en matière de bien-être animal, de faune sauvage et de santé publique ?
3. **Existe-t-il actuellement un protocole, une convention ou des consignes opérationnelles** connues des services communaux (administration, police, pompiers) pour ce type de situation ?
4. Enfin, **des démarches sont-elles en cours ou envisagées**, soit au niveau communal, soit en concertation avec la Région ou d'autres communes bruxelloises, afin de clarifier et améliorer la gestion de ce type de situations à l'avenir ?

L'objectif n'est évidemment pas de transformer la commune en clinique vétérinaire pour renards urbains, mais bien de garantir une réponse rapide, coordonnée et

humaine, tant pour les animaux concernés que pour les citoyens et bénévoles confrontés à ce genre de situations.

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.